

- ADHÉSION 2022 -

NOM : Prénom :

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone : GSM :

Montant de la cotisation :

adhésion étudiante : 10 €

adhésion de base : 20 €

adhésion de soutien : à partir de 60 € (montant versé :€)

L'adhésion de soutien ouvre droit à une défiscalisation des sommes à hauteur de 66 %

Payé par :

chèque bancaire

espèces

virement bancaire (RIB ci-dessous). Dans ce cas veuillez bien indiquer comme objet du virement COTISATION2020-NOM-PRENOM.

Crédit Mutuel				
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	09106	00020084301	56	EUR
Identifiant international de compte bancaire				
IBAN (International Bank Account Number)				
FR7610278091060002008430156				
Domiciliation				
CCM PERPIGNAN KENNEDY				
41 BD JOHN FITZGERALD KENNEDY				
IMMEUBLE LE BROADWAY				
66100 PERPIGNAN				
TÉL: 0 820 09 42 85 (Service 0,12 €/min + prix appel)				
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.				
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ				
Titulaire du compte (Account Owner)				
ASS RECHERCHES SOUS MARINES EN				
ROUSSILLO				
52 AVENUE PAUL ALDUY				
66100 PERPIGNAN				
Domiciliation				
CCM PERPIGNAN KENNEDY				
BIC (Bank Identifier Code)				
CMCIFR2A				

Bulletin d'adhésion à rendre lors de l'assemblée générale ou à adresser par voie postale à notre trésorière : Jocelyne Kastelnik, 14 lotissement Les Genêts, 31840 Aussonne).

Fiche "licence" pour l'année 2022

Valable du 01/01/2022 au 31/12/2023

Section plongée affiliée à la FFESSM (n° 008660511)

La souscription d'une licence FFESSM par l'intermédiaire de la section plongée fédérale de l'Aresmar est facultative. Elle n'est possible que pour les membres de l'association. Elle est subordonnée au paiement de l'adhésion à l'Aresmar.

N° de licence _____
Niveau de plongée actuel _____
Niveau d'archéologie actuel _____

Entourez vos choix dans le tableau ci-dessous.

	Licence 2021*	41 €
Assurance AXA (facultative)	Loisir 1	20 €
<i>Liste des garanties disponibles sur le site ffessm.fr</i>	Loisir 2	25 €
	Loisir 3	42 €
	Loisir 1 Top	39 €
	Loisir 2 Top	50 €
	Loisir 3 Top	83 €
	Abonnement Subaqua (facultatif)	
	Total	€

* tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM, dans le monde entier quel que soit le lieu de pratique.
Règlement par virement bancaire (RIB au recto) ou par chèque à l'ordre de l'Aresmar.
Préférer le virement bancaire en indiquant LICENCE+ NOM dans l'intitulé du virement.

Nota : un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée (CACI) valide sera demandé préalablement à toute plongée dans le cadre de la section fédérale.
Pour l'hyperbarie, il doit être délivré impérativement par un médecin du sport, hyperbare ou fédéral et doit comporter la mention : "Satisfait aux conditions médicales d'interventions en milieu hyperbare classe (0/1/2), mention Bb".

Date _____

Signature _____